

G.R.S. DU MACONNAIS Section tir à l'arc



Vous êtes cordialement invités à participer à la :

Rencontre interclubs « la FLECHE d'OR de Mâcon » Le Mardi 11 mars 2025

Ouverture de la salle : 8h00 - Chaussures de sport fermées, tenue blanche ou votre tenue de club.

Greffe : 8h00 – Café et brioche offerts

Echauffement : 8h30

Début du tir : 9 h00 (2 volées d'essai)

Fin du tir : 16h00

Pot de l'amitié : 17h

Droit d'inscription : 40 € par équipe de 4 archers.

Règlement :

- Tir non-stop pendant 7 heures, volées de 3 flèches, séries de 10 volées, nombre de séries selon le temps disponible.
- Tir en salle à 18 m, sur tri-spots de 60 limités au bleu (10 à 6), ou 40 pour les arcs à poulie (un seul arc à poulies par équipe).
- Les équipes sont composées de 4 archers du même club, et sans possibilités de modification pendant la rencontre. Les équipes peuvent être mixtes, féminines ou masculines, chaque archer doit être licencié et assuré. Si un club présente une équipe incomplète, elle sera complétée par un archer de Mâcon.
- Chaque archer tire ses 3 flèches ; le même archer peut ensuite continuer à tirer, ou être relayé par un co-équipier, à la convenance de l'équipe.
- Nombre total d'équipes limité à 28 (2 équipes par travée x 14 travées) qui tirent en même temps. 3 équipes maximum par club ; priorité est donnée aux premiers inscrits, les équipes excédentaires seront mises en liste d'attente.

Le classement par équipes « **LA FLECHE d'OR de MACON** » est fait sur le total des points réalisés sur l'ensemble des séries effectuées durant les sept heures.

Apportez votre repas tiré du sac. L'apéritif est offert à tous les archers, et le café sera en libre service toute la journée. Des lots seront distribués au cours de la journée.

Inscription pour le 4 mars 2025 au plus tard à adresser avec les chèques d'inscription à :

Daniel Fouilloux - 222 Rue des Traversailles - 71000 Sennecé Les Mâcon

Tel. 06 38 18 52 38 - mail : fouilloux.daniel@gmail.com

Merci d'envoyer pour chaque club un chèque global pour les inscriptions (40 € x nombre d'équipes)

Important : C'est le paiement qui valide l'inscription d'une équipe, mais il nous est utile de savoir dès que possible combien d'équipes vous avez l'intention d'envoyer (les noms des archers ne sont pas nécessaires dans un premier temps).

Responsable le jour de la rencontre : Jocelyne GUERIN (06 37 06 89 77)

Page suivante : formulaire d'inscription